



Jeunes Engagés pour la
Réalisation des Objectifs de
développement durable RDC

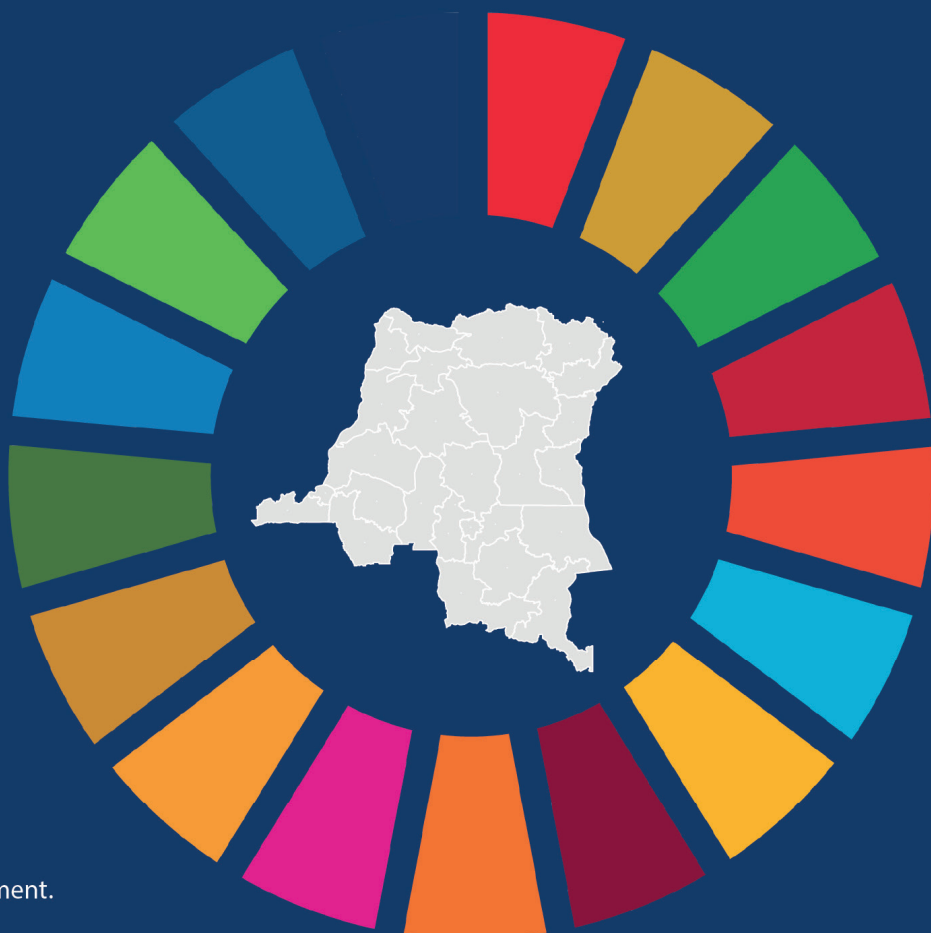


GUIDE
D'ORIENTATION

COMMISSION PARTENARIAT



Scannez le lien pour télécharger le document.



Contexte



L'objectif 17 consiste à redynamiser le partenariat mondial pour le développement durable. Le programme 2030 est universel et appelle tous les pays développés et en développement à agir pour que personne ne soit laissé pour compte. Elle nécessite des partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile. **Les ODD ne peuvent être réalisés qu'avec un engagement fort en faveur d'un partenariat et d'une coopération à l'échelle mondiale, afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans notre marche vers le développement.**

La RDC, en particulier les provinces de la zone Centre et Est, fait face à des défis complexes en matière de développement durable. Ces défis sont divers et touchent plusieurs domaines, notamment la santé, l'éducation, l'environnement, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Dans ce contexte, la mise en place de partenariats stratégiques est essentielle pour maximiser les efforts et les ressources en vue de relever ces défis et de promouvoir le développement durable dans la région.

Les JERODD sont les agents du changement et leur engagement dans la Commission Partenariat des ODD est essentiel pour catalyser le progrès vers un avenir durable. En établissant des partenariats stratégiques avec diverses parties prenantes, **les jeunes peuvent maximiser l'impact de leurs actions et mobiliser des ressources cruciales pour soutenir les initiatives de développement durable.** Leur participation active dans cette Commission permettra que leurs besoins soient pris en compte dans les décisions de développement.

La Commission Partenariat émerge comme une réponse essentielle. Elle offre une plateforme dynamique où les jeunes peuvent unir leurs efforts avec d'autres acteurs locaux pour catalyser le changement. En facilitant la collaboration et la mobilisation de ressources, elle stimule l'innovation et renforce l'impact des initiatives en faveur du développement durable. De plus, en favorisant la participation des jeunes dans la prise de décision, elle renforce leur voix et leur influence dans la construction d'un avenir meilleur.

Objectif de ce guide

Ce guide est adressé aux jeunes Engagés pour la réalisation des ODD (JERODD) actifs au sein de la commission Partenariat. Il a pour objectifs de donner des orientations sur la commission prospérité et le rôle qui est attendu d'eux au sein de cette commission et dans leurs communautés respectives.

Ce guide vise à :

Donner les indications sur le rôle et les objectifs de la commission

Informar les nouveaux membres de la commission

Identifier les activités clés à réaliser et les moyens pour les exécuter



1. Objectif de la commission

La commission partenariat a pour objectifs :

Établir des partenariats solides avec des organisations locales, des institutions gouvernementales, des entreprises privées et d'autres parties prenantes pour renforcer les actions en faveur des ODD.

Sensibiliser la communauté aux enjeux des ODD et mobiliser les citoyens à participer activement aux efforts de développement.

Promouvoir la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les différents acteurs engagés dans le développement durable au niveau local.

2. Résultats attendus

Établissement de partenariats stratégiques avec au moins trois organisations locales ou institutions gouvernementales.

Participation active des membres de la commission aux réseaux et aux plateformes de collaboration régionales ou nationales sur le développement durable.

Organisation d'au moins trois événements de sensibilisation et de mobilisation communautaire sur les ODD.

3. Description de la commission :

La Commission Partenariat est une plateforme où les JERODD peuvent collaborer avec diverses parties prenantes pour maximiser l'impact de leurs actions en faveur du développement durable. Elle vise à établir des partenariats stratégiques avec des organisations locales, des institutions gouvernementales et d'autres acteurs pour mobiliser des ressources et renforcer les initiatives visant à réaliser les Objectifs de Développement Durable. En favorisant la coopération et la concertation, la commission **permet aux jeunes de jouer un rôle actif dans la prise de décision concernant les enjeux de développement de leur communauté, tout en renforçant leur voix et leur influence.**

4. Organisation

La commission est constituée d'un comité exécutif simple comprenant le chef de la commission, le chef de la commission adjoint et le rapporteur de la commission et des membres actifs de la communauté participant aux réunions et aux activités de la commission ; Le comité organise des réunions Informelles régulières dans des espaces accessibles aux jeunes mais aussi des discussions ouvertes sur les questions liées au partenariat et enfin encourager la participation de tous les membres.

Ce comité se réunit régulièrement pour coordonner les activités et prendre des décisions stratégiques. Des groupes de travail thématiques peuvent être créés pour une action plus ciblée, tandis que la participation communautaire est encouragée à travers des consultations et des forums. Cela garantit une représentation diversifiée et une prise de décision inclusive.

5. Fonctionnement :

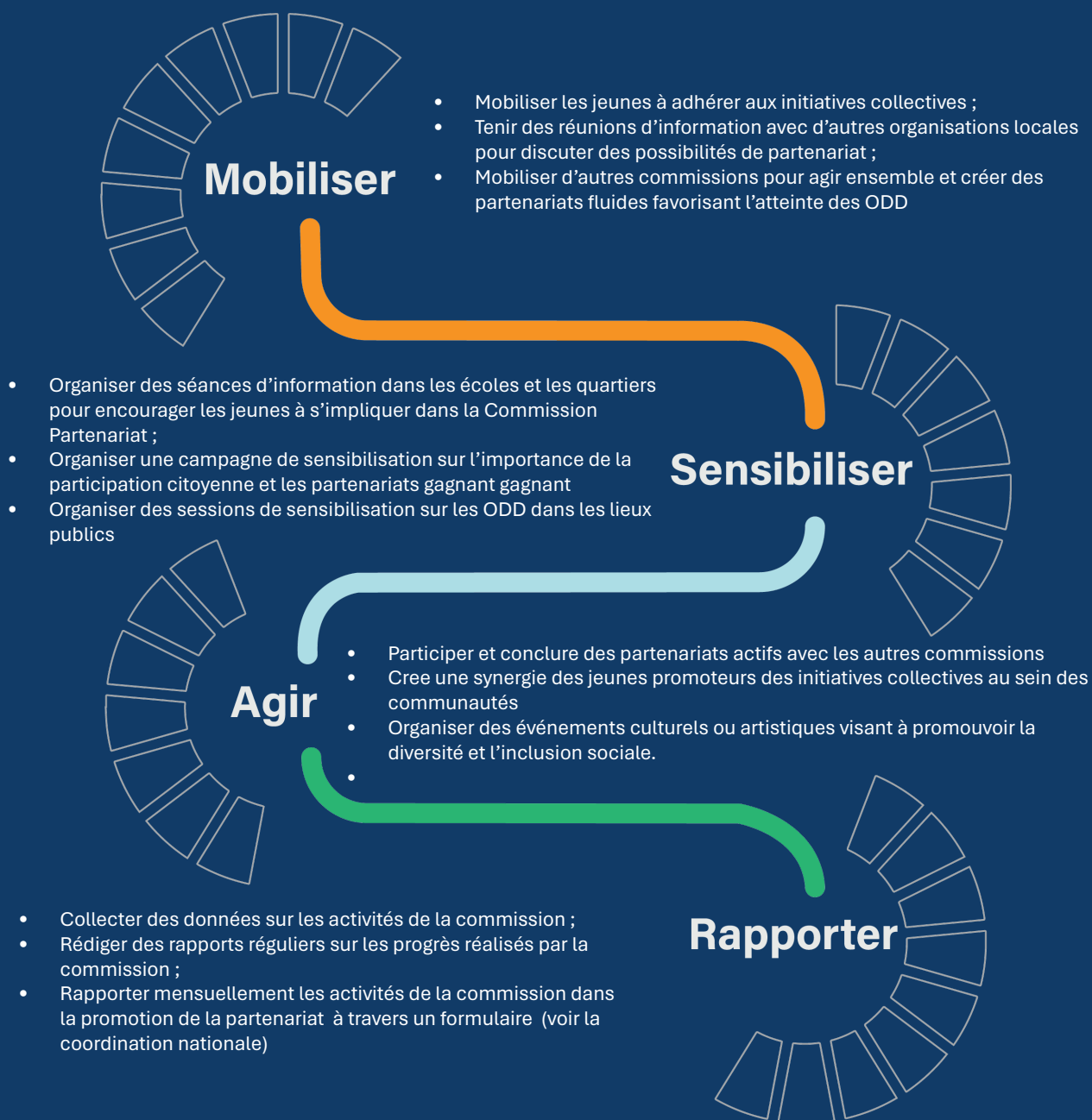
Tenir des réunions mensuelles pour discuter des activités en cours, partager les idées et prendre des décisions collectives.

Répartir les tâches entre les membres de la commission en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts

Évaluer régulièrement les progrès réalisés et ajuster les stratégies si nécessaire

6. Activités indicatives :

Les activités doivent reposer sur 4 concepts clés



NB : les commissions sont encouragées à travailler et à impliquer les différentes organisations existantes au sein des communautés notamment la partie étatique, la partie civile, et les partenaires locaux d'exécutions, les organisations des jeunes existant au sein des agences de nations unis pour faciliter les actions

Cette fiche de commission a été conçue pour guider et orienter les membres de chaque commission à initiés des actions à impact direct au sein des communautés. Elle ne peut être modifiée ni soumise à une quelconque action contraire aux objectifs du développement durable .

NGALULA MUPEMBA Pacifique

Email : pacifique.ngalula.mupeмба@undp.org
Assistante d'appui à l'engagement communautaire

MUTONJI TONDOY Shadrack

Email : shadrack.mutonji.tondoy@undp.org
Assistant communautaire d'appui au design graphique et visualisation

NSINGI NGINAYANI Delvradi

Assistant d'appui à la gestion communautaire et medias

KAJA MUKENGA Laetitia

Email : laetitia.kaja@undp.org
Assistante communautaire d'appui au montage vidéos et Création de contenus

KAPUTA MPANGE Baron

Email : baron.kaputa.mpange@undp.org
Assistant communautaire d'appui au montage vidéos et Création de contenus